

Thème n°4	Axe 2	Dossier
Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques.	Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences. Développement économique et préservation du patrimoine	Etude de cas : le sanctuaire de l'oryx arabe, Oman.
Auteur	Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier	

Le retrait du sanctuaire de l'oryx arabe (Oman) de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : un conflit entre développement économique et patrimoine naturel

- I. Contexte géographique et historique
- II. L'inscription du sanctuaire sur la Liste du patrimoine mondial en 1994
- III. Vers le retrait de la Liste en 2007
- IV. Et pourtant...

I. Contexte géographique et historique



Source : <https://www.universalis.fr/atlas/asiemoyen-orient/oman/>

Oman ou le Sultanat d'Oman est un pays du Moyen-Orient, situé dans la péninsule arabique. Le chef de l'État et du gouvernement est un sultan. Son économie est essentiellement tournée vers la production de pétrole mais depuis quelques années, le Sultanat mise sur l'activité touristique, notamment le tourisme de luxe.

Bien que méconnu, le patrimoine culturel d'Oman est diversifié et plusieurs sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le fort de Bahla, la route de l'encens ou encore la cité ancienne de Qalhât. Le sultanat possède également une vraie richesse en termes de patrimoine naturel (paysages, faune et flore) qu'il n'a pas souhaité véritablement préserver en raison de choix économique, à l'image du sanctuaire de l'oryx arabe.



Sanctuaire de l'oryx arabe

© Evergreen-Centre du patrimoine mondial



Oryx arabe Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanctuaire_de_l%27oryx_arabe#/media/Fichier:Reem-Lavan001.jpg

II. L'inscription du sanctuaire sur la Liste du patrimoine mondial en 1994

Le sanctuaire se trouve dans le Jiddat, une région importante qui associe une zone côtière aux eaux froides avec un paysage désertique boisé d'acacias qui s'enfonce au sud dans les dunes de la mer de sable d'Arabie centrale. Cette combinaison a donné naissance à un écosystème particulier, avec une flore et une faune exceptionnelle avec, parmi cette dernière, deux espèces très importantes : les gazelles et l'oryx arabe, espèce menacée d'extinction et réintroduite dans le Jiddat.

Sanctuaire de l'oryx arabe

Le sanctuaire de l'oryx arabe est situé dans les régions biogéographiques du désert central et des collines côtières d'Oman. Les brouillards saisonniers et la rosée constituent un écosystème désertique unique et sa flore compte plusieurs plantes endémiques. Sa faune rare comprend le premier troupeau d'oryx arabes en liberté depuis l'extinction mondiale de l'espèce à l'état sauvage en 1972 et sa réintroduction ici en 1982. On y trouve également les seuls sites de reproduction en liberté de l'outarde houbara, une espèce d'échassier, ainsi que des bouquetins, des loups d'Arabie, des ratels, des caracals et la plus grande population de gazelles d'Arabie en liberté.

Source : Site internet du Centre du patrimoine mondial

Le sanctuaire a été inscrit sur la Liste en 1994 selon le critère « nature » (x) :

- « *contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation* »



Des oryx arabes dans le sanctuaire de l'oryx à Oman. ©KARIM SAHIB/AFP

Cependant, dès 1994, les évaluations du site en vue d'une inscription sur la Liste indiquaient un certain nombre de réserves auxquelles le Sultanat devait répondre et s'engager à trouver des solutions : absence de limites clairement définies du sanctuaire, absence de réel statut juridique et de plan de gestion, braconnage, dégradation de la flore en raison de son exploitation par l'homme et les dégâts causés par le bétail domestique et les projets d'exploitation pétrolière et d'extraction de sable (fabrication du verre). Ces réserves feront l'objet d'un suivi constant de la part du Comité du patrimoine mondial, et ce, jusqu'en 2007.

III. Vers le retrait de la Liste en 2007

- 1994 : inscription du sanctuaire de l'oryx arabe. Le Fonds d'assistance du Centre du patrimoine mondial alloue la somme de 15 000 dollars US pour la préparation du plan de gestion.
- 1995 : le Comité du patrimoine mondial déplore de n'avoir pas reçu d'informations complémentaires sur les réserves soulevées en 1994.
- 1996 : le Comité du patrimoine mondial relate plusieurs faits préoccupants dans le sanctuaire : le **braconnage de 13 oryx** et la **construction d'une usine qui a causé d'importants dégâts à l'habitat désertique**.
- 1997 : le Sultanat soumet au Comité du patrimoine mondial un **plan de gestion provisoire** qui prévoit, entre autres, une nouvelle limite extérieure et des limites provisoires pour cinq zones de gestion, la construction d'un siège administratif et d'un centre d'accueil pour les visiteurs.
- 1998 : le Comité du patrimoine mondial encourage le Sultanat à mettre enfin un **point final à son plan de gestion**. Le Fonds d'assistance du Centre du patrimoine mondial alloue la somme de 40 000 dollars US pour la tenue d'un atelier international sur le plan de gestion.
- 1999 : le Comité du patrimoine mondial constate que le **nombre d'oryx arabes sauvages à Oman a chuté de 400 (en d'octobre 1996) à 100 en 1999 en raison du braconnage**.
- 2000 : le Comité du patrimoine mondial se réjouit de quelques progrès en termes de gestion mais note de nouvelles menaces pesant sur le sanctuaire : **tourisme, exploitation minière (pétrole et gaz) et impacts dus aux véhicules tout terrain**.
- 2003 : Le Comité du patrimoine mondial approuve une demande d'assistance internationale de 40 000 dollars pour la formation du personnel et des gardes forestiers du site.
- 2004 : le Comité du patrimoine mondial demande au Sultanat de soumettre un plan de gestion définitif.
- 2005 : Le plan de gestion a enfin été remis mais le Comité note que le **braconnage** se poursuit de manière intensive et que des utilisations autorisées en zone tampon qui incluent la **production de pétrole, de gaz et de minerais, les grosses industries, le logement et la colonisation**, ne sont pas compatibles avec l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.
- 2006 : Juin, le Comité du patrimoine mondial s'inquiète de l'autorisation en faveur d'activités minières dans toutes les zones du sanctuaire.
- 2006 : Décembre, **le Sultanat réduit la superficie du sanctuaire de 90%**, le faisant ainsi passer de 27 500 km² à 2 824 km², et ce, afin de permettre **librement l'exploitation et la prospection d'hydrocarbures**.
- 2007 : Mars, le Centre du patrimoine mondial informe le Sultanat que cette décision est « *une violation de la Convention et des Orientations associés* ». En réponse, le **Sultanat invite le Comité du patrimoine mondial à retirer le bien de la Liste**.
- 2007 : Juin, retrait du sanctuaire de la Liste.



Communiqué officiel du Centre du patrimoine mondial, 28 juin 2007

Le Comité du patrimoine mondial a décidé pour la première fois de retirer un site de la Liste du patrimoine mondial. Le sanctuaire de l'oryx arabe (Oman), où vit une espèce rare d'antilope, est devenu aujourd'hui le premier site à être enlevé de la Liste depuis que la Convention de l'UNESCO de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel est en vigueur.

Le Comité du patrimoine mondial a retiré ce bien de la Liste suite à la décision d'Oman de réduire la taille de la zone protégée de 90%, en infraction avec les Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention. Le Comité a estimé que cela remettait en cause la valeur universelle exceptionnelle de ce site inscrit en 1994.

En 1996, la population d'oryx arabes sur le site s'élevait à près de 450 individus mais elle s'est depuis réduite à 65 individus, dont seulement quatre couples reproducteurs, ce qui rend son avenir incertain. Ce déclin est dû au braconnage et à la dégradation de l'habitat.

Après avoir largement consulté l'Etat partie, le Comité a estimé que la réduction unilatérale de la taille du sanctuaire et les projets de prospection d'hydrocarbures détruirait la valeur et l'intégrité du bien, qui abrite également d'autres espèces en danger comme la gazelle d'Arabie ou l'outarde houbara.

Le Comité a exprimé son regret que l'Etat partie n'ait pas rempli ses obligations concernant la conservation du sanctuaire telles qu'elles sont définies par la Convention du patrimoine mondial.

IV. Et pourtant...

Depuis la crise pétrolière en 2014-2016, le Sultanat d'Oman cherche à diversifier son économie en développant notamment une offre touristique, voir « éco-tourisme », haut de gamme, en s'appuyant sur ses paysages, sa faune et sa flore, dont le fameux oryx blanc pourtant bien malmené par les autorités au sein de son sanctuaire drastiquement réduit. L'oryx est ainsi devenu un argument publicitaire et marketing... au risque d'accentuer encore les menaces « humaines » qui pèsent sur lui.

CHALLENGES > SOCIÉTÉ
Société

En quête de touristes, Oman ouvre au public une réserve d'oryx

Par AFP le 23.12.2017 à 09h47
Lecture 4 min.



Des oryx dans un sanctuaire d'Oman le 30 juin 2007.
AFP/ARCHIVES - MOHAMMED MAHJUB

BOURSE > LE 01/07 A
CAC 40 +0,71% 6553
RECHERCHER UNE VALEUR

NEWSLETTER CHALLENGES

Entrez votre E-mail

JE M'ABONNE

Annonce **CITEO**

Signaler cette annonce

Choisir sa pub

Article paru dans la revue Challenges en décembre 2017.

https://www.challenges.fr/societe/en-quete-de-touristes-oman-ouvre-au-public-une-reserve-d-oryx_556511



UNE ÉCOLOGIE MAGNIFIQUE

Le Sultanat d'Oman est fier de la magnificence et de la diversité de ses écosystèmes. Il les protège activement grâce à des réserves naturelles comme celle des îles Daymaniyat près de Mascate, la réserve des tortues de Ras Al Jinz, la Terre de l'Encens au Dhofar et la réserve naturelle d'Al-Wusta.

Une attention toute particulière est portée aux espèces menacées ou en danger, car les océans qui entourent le Sultanat abritent de nombreuses espèces de poissons, des dauphins et des baleines. Leur présence, qui s'accompagne de celle de coraux raffinés et d'espèces d'algues uniques, vient soutenir l'écosystème marin.

À l'intérieur des terres, de vastes régions protégées permettent l'élevage et la reproduction d'espèces en danger comme l'oryx d'Arabie, le bouquetin de Nubie et le rare léopard d'Arabie. Le Sultanat est également un paradis pour les ornithologues, qui peuvent y observer chaque année la migration de plus de 130 espèces d'oiseaux.

Les réserves et les habitats naturels dans le pays couvrent une superficie d'environ 30 000 m². Certaines réserves sont dédiées aux plantes et aux arbres, dont le célèbre arbre à encens.

À l'intérieur des terres, de vastes régions protégées permettent l'élevage et la reproduction d'espèces en danger comme l'oryx d'Arabie, le bouquetin de Nubie et le rare léopard d'Arabie. Le Sultanat est également un paradis pour les ornithologues, qui peuvent y observer chaque année la migration de plus de 130 espèces d'oiseaux.

Site internet touristique sur le sultanat d'Oman

<https://experienceoman.om/fr/que-faire/nature-et-faune/>